

2022-2943
2023-03-15

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 2024-04-07, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'isoxaflutole, RVD2022-04. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Balance Bean MTZ

HERBICIDE
SUSPENSION

EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA
ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

CONTIENT DE L'ISOXAFLUTOLE ET MÉTRIBUZINE

POUR UTILISATION DANS LE SOJA TOLÉRANT L'ISOXAFLUTOLE

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

PRINCIPES ACTIFS:
ISOXAFLUTOLE... 105 g/L
MÉTRIBUZINE... 420 g/L

CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,035 % ET 5-CHLORO-2-
MÉTHYLE-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET 2-MÉTHYLE-4-
ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 %, À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION

N° D'HOMOLOGATION : 33249
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION**



ATTENTION

POISON

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA
VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B61-877-371-2273

CONTENU NET : [1 L à Vrac]

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Ne pas inhaler ou ingérer. En cas d'inhalation, s'éloigner du lieu d'exposition. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau. Laver immédiatement de la peau ou des yeux. Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Éviter la dérive de pulvérisation sur les cultures autres que celles qui sont recommandées. Éviter la contamination des étangs, cours d'eau, rivières et autres plans d'eau. Ne pas pulvériser si l'on prévoit de la pluie durant ou peu après l'application.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant les opérations de mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas requis pendant les applications dans une cabine fermée. Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT: Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables. Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement. Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présent. L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux) ou la nappe phréatique est peu profonde.

Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs. Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou abrupte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Il faut éviter d'épandre ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Ne pas excéder les doses recommandées sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des fauchées, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.

DÉLAI AVANT LE RETOUR DU CHAMP

NE PAS pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit. Entreposer dans un endroit frais et sec pouvant être verrouillé. Ne pas entreposer ce produit dans des conditions d'humidité.

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

ÉLIMINATION CONTENANT RECYCLABLE

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Une fois le contenant vidé et rincé, le rendre non réutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RÉUTILISABLE

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Le contenant vide peut être rapporté au point de vente (distributeur ou détaillant) pour être éliminé.

ÉLIMINATION DU PRODUITS NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR: Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits inutilisés ou superflus, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

2022-2943
2023-03-15

Booklet

GROUPE 5 & 27 HERBICIDE

Balance Bean MTZ

HERBICIDE
SUSPENSION

EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA
ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

CONTIENT DE L'ISOXAFLUTOLE ET MÉTRIBUZINE

POUR UTILISATION DANS LE SOJA TOLÉRANT L'ISOXAFLUTOLE

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

PRINCIPES ACTIFS :
ISOXAFLUTOLE.... 105 g/L
MÉTRIBUZINE.... 420 g/L

CONTIENT DU 1,2-BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,035 % ET 5-CHLORO-2-
MÉTHYLE -4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET 2- MÉTHYLE -4-
ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 %, À TITRE D'AGENT DE CONSERVATION

N° D'HOMOLOGATION : 33249
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION**



ATTENTION

POISON

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA
VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CONTENU NET : [1 L à Vrac]

TABLE DES MATIÈRES

		Numéro de section
Renseignements généraux	Avis	1
	Le produit	2
Sécurité et manutention	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde environnementales	5
	Délai avant le retour au champ	6
	Entreposage	7
	Élimination	8
Mode d'emploi	Cultures, mauvaises herbes, doses et méthodes d'application	9
	Précautions particulières	10
	Directives concernant le mélange et nettoyage de pulvérisateur	11
	Cultures de rotation et essai biologique sur le terrain	12
	Recommandations sur la gestion de la résistance	13

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 - Avis

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Section 2 - Le produit

LE PRODUIT

L'herbicide Balance Bean MTZ est un concentré soluble d'isoxaflutole à raison de 105 g/L et de métribuzine à raison de 420 g/L. L'herbicide Balance Bean MTZ est un herbicide sélectif utilisé pour la suppression pendant toute la saison des mauvaises herbes à feuilles larges et graminées importantes qui infestent les cultures de soja tolérant l'isoxaflutole.

INFORMATION GÉNÉRALE D'APPLICATION

Pré semis de surface et prélevée

L'herbicide Balance Bean MTZ peut être appliqué à la surface du sol jusqu'à 14 jours avant le semis le soja tolérant l'isoxaflutole, ou après le semis mais avant la levée de la culture.

Lorsqu'il est activé par la pluie, l'herbicide Balance Bean MTZ supprime les plantules de mauvaises herbes sensibles mesurant jusqu'à 5 cm de hauteur.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 - Précautions, vêtements et équipement protecteurs

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Ne pas inhaler ou ingérer. En cas d'inhalation, s'éloigner du lieu d'exposition. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau. Laver immédiatement de la peau ou des yeux. Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Éviter la dérive de pulvérisation sur les cultures autres que celles qui sont recommandées. Éviter la contamination des étangs, cours d'eau, rivières et autres plans d'eau. Ne pas pulvériser si l'on prévoit de la pluie durant ou peu après l'application.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant les opérations de mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas requis pendant les applications dans une cabine fermée. Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none">• Enlever tous les vêtements contaminés.• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer la personne vers une source d'air frais.• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT: Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

Section 5 - Mises en garde environnementales

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables. Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement. Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présent. L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux) ou la nappe phréatique est peu profonde.

Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs. Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou abrupte, ou sur un sol compacté ou argileux. Il faut éviter d'épandre ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Ne pas excéder les doses recommandées sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des fauchées, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.

Section 6 - Délai avant le retour du champ

NE PAS pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) de 12 heures. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

Section 7 - Entreposage

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit. Entreposer dans un endroit frais et sec pouvant être verrouillé. Ne pas entreposer ce produit dans des conditions d'humidité.

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Section 8 - Élimination

CONTENANT RECYCLABLE

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Une fois le contenant vidé et rincé, le rendre non réutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RÉUTILISABLE

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Le contenant vide peut être rapporté au point de vente (distributeur ou détaillant) pour être éliminé. **ÉLIMINATION DU PRODUITS NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR:** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits inutilisés ou superflus, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 9 - Mauvaises herbes, doses et méthodes d'application

MAUVAISES HERBES SUPRIMÉES ET DOSE D'APPLICATION

Pré semis de surface et prélevée:

L'herbicide Balance Bean MTZ peut être appliqué à la surface du sol jusqu'à 14 jours avant le semis de soya tolérant l'isoxaflutole, ou après le semis mais avant la levée de la culture. Ne pas appliquer après la levée du soya tolérant l'isoxaflutole ou des dommages à la culture peut se produire.

Le désherbage au début de la saison fait référence à un programme planifié de gestion des mauvaises herbes avec un traitement herbicide de post-levée. Il procure une suppression des mauvaises herbes pendant le stade critique d'établissement de la culture. Il est important de surveiller les espèces de mauvaises herbes qui échappent au traitement, et leurs stades de croissance respectifs, afin de choisir le meilleur traitement herbicide de post-levée approprié.

Une seule application d'herbicide Balance Bean MTZ supprime les mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles suivantes:

Dose d'application	Mauvaises herbes supprimées	
0,5 L/Ha Suppression en début de saison	Abutilon Amarante à racine rouge ¹ Amarante tuberculée ^{1,2} Chénopode blanc ¹ Digitaires, astringente et sanguine Echinochloa pied-de-coq Laiteron potager et rude Morelle noire de l'est ¹	Moutarde des champs Panic capillaire Petite herbe à poux ^{1,2} Pissenlit (plantules) Plantain (plantules) Renouée liseron Renouée persicaire Sétaire verte ³ et glauque Vélar fausse-girolée
0,75 L/Ha Suppression pendant toute la saison	Abutilon Amarante à racine rouge ¹ Amarante tuberculée ^{1,2} Chénopode blanc ¹ Digitaires (astringente et sanguine) Laiteron potager et rude Morelle noire de l'est ¹	Moutarde des champs Panic capillaire Petite herbe à poux ^{1,2} Pissenlit (plantules) Plantain (plantules) Renouée persicaire Vélar fausse-girolée
1,0 L/Ha	Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus: Echinochloa pied-de-coq Érigéron du Canada ^{2,4}	Renouée liseron Sétaire glauque

Suppression pendant toute la saison	Grande herbe à poux ^{2,4}	Sétaire verte
--	------------------------------------	---------------

¹ Comprend les biotypes résistant aux triazines et aux ALS

² Comprend les biotypes résistant aux glyphosate

³ Répression au début de la saison seulement

⁴ Jusqu'à 10 cm de diamètre et hauteur maximale

MELANGES EN CUVE

Lorsque le produit est appliqué comme élément d'un mélange en cuve, lire et suivre toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les doses d'emploi, les équipements de protection individuelle, les restrictions et les limites de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus rigoureuses énoncées sur les étiquettes des deux produits, relativement au mélange, au chargement et à l'application.

Les mélanges en cuve qui suivent peuvent être appliqués à la surface du sol jusqu'à 14 jours avant le semis de soja tolérant l'isoxaflutole, ou après le semis mais avant la levée de la culture. Utiliser les mélanges en cuve pour obtenir une meilleure suppression non sélective des mauvaises herbes levées, dans tous les systèmes de travail du sol, et une meilleure suppression du pissenlit établi dans les systèmes de gestion faisant appel au semis direct. Ne pas appliquer les mélanges en cuve de l'herbicide Balance Bean MTZ après l'émergence du soja tolérant à l'isoxaflutole ou la culture peut être endommagée.

Mélange en cuve	Dose d'application	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Balance Bean MTZ + Glyphosate¹	Toutes les doses étiquetées + 900 g e.a.	Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette Herbicide Balance Bean MTZ utilisé seul plus : suppression non sélective des mauvaises herbes levées

¹ L'herbicide Balance Bean MTZ est compatible avec divers produits à base de glyphosate dont l'utilisation est homologuée comme traitement de pré-semis avant la levée du soja. Ces produits à base de glyphosate comprennent ceux dans lesquels le glyphosate est présent sous forme de sel d'isopropylamine, de sel diammoniacal ou de sel de potassium. Pour les produits affichant une teneur différente en glyphosate, ajuster la dose de glyphosate en conséquence.

MÉTHODES D'APPLICATION

Appliquer l'herbicide Balance Bean MTZ dans des systèmes de gestion des cultures conventionnels, à labour minimum ou sans labour jusqu'à 14 jours avant la plantation ou après la plantation, mais avant que la culture n'émerge. Ne pas appliquer après la sortie du soja tolérant à l'isoxaflutole ou des dommages à la culture peuvent se produire.

Appliquer l'herbicide Balance Bean MTZ avec de l'équipement au sol seulement, dans au moins 150 litres d'eau par hectare et à une pression de pulvérisation de 138 à 275 kPa. Il est essentiel que le pulvérisateur soit correctement calibré avant de procéder à l'application. Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser des buses à jet plat ou des buses comparables, afin d'obtenir une distribution uniforme de la solution appliquée. Ne pas appliquer avec des buses à jet en cône creux ou avec un autre équipement d'application qui n'assure pas un épandage uniforme.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou abrupte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes aquatiques nuisibles.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être réglée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons de pulvérisation:

Une zone tampon de pulvérisation n'est pas requise dans les cas suivants :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette;
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Les Zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous s'appliquent à l'isoxaflutole. Ces zones tampons sont requises entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres (p. ex. prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines, zones arbustives), des habitats d'eau douce (p. ex. lacs,

rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, ruisseaux, réservoirs, milieux humides, etc.) et des habitats estuariens ou marins vulnérables.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requises pour la protection d'un :				
		habitat d'eau douce d'une profondeur de :		habitat estuarien ou marin d'une profondeur de :		habitat terrestre
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	soja tolérant à l'isoxaflutole	2	1	1	1	20

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles qui sont associées à ces produits. Appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des constituants du mélange en cuve.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Section 10 - Précautions particulières

Appliquer uniquement aux variétés soja tolérant l'isoxaflutole. Application dans du soja non tolérant l'isoxaflutole peut causer d'importants dommages à la culture.

Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison, peu importe la méthode employée.

Ne pas appliquer l'herbicide Balance Bean MTZ sur le soja tolérant à l'isoxaflutole cultivé dans des sables limoneux ou des sables et/ou des sols contenant moins de 2 % de matière organique.

Dans certaines conditions, un jaunissement temporaire de quelques feuilles de soja tolérant l'isoxaflutole peut se produire lorsque la plante est au stade de la plantule. Ces conditions comprennent le temps froid, une humidité excessive et/ou des sols compactés. Les symptômes sont très visibles lorsque des doses excessives sont appliquées, notamment dans le cas de chevauchement des passages du pulvérisateur, mais ils sont rapidement dépassés avec pas d'effets négatifs sur la maturité ou le rendement de la culture.

La récolte du soja tolérant l'isoxaflutole a lieu à la maturité normale. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni récolter celles-ci pour l'alimentation du bétail.

S'adresser son représentative BASF local pour une liste des variétés soya tolérant l'isoxaflutole.

Section 11 - Instructions de mélange et nettoyage de pulvérisation

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Remplir le réservoir du quart ou de la moitié de l'eau requise avant d'ajouter l'herbicide en suspension Balance Bean MTZ. Verser lentement l'herbicide en suspension Balance Bean MTZ dans le réservoir et agiter. Si l'herbicide en suspension Balance Bean MTZ est appliqué dans des mélanges avec d'autres pesticides, verser l'herbicide en suspension Balance Bean MTZ en premier dans le réservoir et s'assurer que le produit est bien dispersé avant de remplir le réservoir et d'ajouter les autres pesticides.

Continuer de remplir le réservoir d'eau jusqu'au volume requis tout en agitant. L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'agitation assurée par la conduite de retour est insuffisante. Il faut que le pulvérisateur soit doté d'un tube de barbotage, d'un jet d'agitation ou d'un dispositif d'agitation mécanique. L'agitation doit engendrer des ondulations à la surface du liquide. La pompe doit fournir un débit adéquat au système de dérivation ou d'agitation par jet afin de maintenir un mélange homogène et ce, même lorsque les rampes sont en fonction.

L'herbicide Balance Bean MTZ ainsi que les mélanges en réservoir homologués de ce produit doivent être maintenus en agitation en tout temps une fois mélangés et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et/ou d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation du mélange.

REMARQUE : S'il y a arrêt de la pulvérisation et de l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les matières en suspension se déposeront au fond du réservoir. Lorsque la pulvérisation doit être interrompue, il est recommandé de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation reprenne. Si l'agitation doit être interrompue avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, respecter les étapes suivantes avant de reprendre la pulvérisation :

1. Enlever le filtre principal.
2. Mélanger mécaniquement la solution (par exemple, à l'aide d'une palette) avant de redémarrer la pompe. S'assurer que les sédiments soient déplacés vers le puisard.
3. Démarrer l'agitation à plein régime.
4. Gratter, avec la palette, les coins du réservoir.
5. Réinstaller le filtre principal.

À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer le réservoir et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de l'herbicide Balance Bean MTZ. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100

L'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties de l'équipement pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé deux fois. Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir du pulvérisateur d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties de l'équipement pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer à fond la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

Section 12 - Données sur les cultures de rotation et essai biologique sur le terrain

Les champs de soja traités avec l'herbicide Balance Bean MTZ peuvent être plantés avec les cultures suivantes après le délai indiqué après le traitement:

Temps après traitement du Balance Bean MTZ	Cultures
3 mois	Blé d'hiver ¹
1 an	Avoine de printemps Blé de printemps Colza de printemps Luzerne Maïs de grande culture Orge Orge de printemps Pois de transformation Pomme de terre Soja Timothy Tomate ²
2 ans	Toutes classes d'haricots communs secs

¹ Des dommages à la culture peuvent être observés sur des sols grossiers.

² Agir avec prudence lors du semis de tomates 12 mois après une application de l'herbicide Balance Bean MTZ, si le temps était exceptionnellement sec au cours de la saison du traitement.

Un essai biologique sur le terrain doit être réalisé l'année précédant la production de toute autre culture afin d'en assurer la sécurité.

ESSAI BIOLOGIQUE SUR LE TERRAIN

Choisir une ou des zones représentatives du champ précédemment traité avec l'herbicide Balance Bean MTZ afin d'y semer des cultures dans le cadre de l'essai biologique. Lors de la sélection du ou des sites, vous assurer de tenir compte de facteurs tels que la superficie du terrain, la texture du sol, le drainage et les zones de demi-tour, qui soient les plus représentatifs des conditions propres au champ. Dans les champs de grande dimension, il peut être nécessaire de choisir plus d'un site pour obtenir des résultats fiables. Semer les bandes d'essai perpendiculairement au sens de traitement du champ. Ces bandes doivent être suffisamment longues pour croiser plusieurs passages d'application. Les grandes zones d'essai sont plus fiables que les petites. Pour l'essai biologique d'une culture, utiliser de l'équipement standard pour le travail du sol et l'ensemencement. Préparer un lit de semences et semer les cultures et les variétés susceptibles d'être cultivées l'année suivante. Il est important d'utiliser les mêmes périodes de semis, les conditions, les techniques et les pratiques agronomiques que celles relatives au semis et à la production des cultures de l'essai biologique. Semer également dans une zone adjacente non traitée avec l'herbicide Balance Bean MTZ aux fins

de comparaison. Lorsque les cultures lèvent et poussent, examiner ces points importants dans les zones traitées et non traitées avec l'herbicide Balance Bean MTZ:

- peuplement de la culture
- développement des racines
- taux de croissance
- couleur et vigueur des plants
- rendement

Permettre aux cultures de l'essai biologique de pousser jusqu'à maturité tout en faisant les observations d'usage. Ne pas faire de surapplication dans les bandes d'essai avec des herbicides susceptibles d'endommager les cultures de l'essai biologique. Si l'essai biologique indique que des résidus d'herbicide Balance Bean MTZ sont encore présents, poursuivre uniquement la production des cultures indiquées sur l'étiquette et ne pas faire la rotation à d'autres cultures jusqu'à ce que les résultats de l'essai biologique confirment que les cultures sensibles poussent normalement. Ne pas faire la rotation à d'autres cultures avant que l'essai biologique indique une croissance normale sans réduction du rendement.

À défaut de respecter les directives en matière de rotation des cultures, les cultures semées risquent d'être abîmées.

Section 13 - Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Balance Bean MTZ est un herbicide du groupe 5 et du groupe 27. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Balance Bean MTZ et à d'autres herbicides des groupes 5 et 27. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Balance Bean MTZ ou les herbicides des mêmes groupes 5 et 27 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant

une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 ou à www.agsolutions.ca